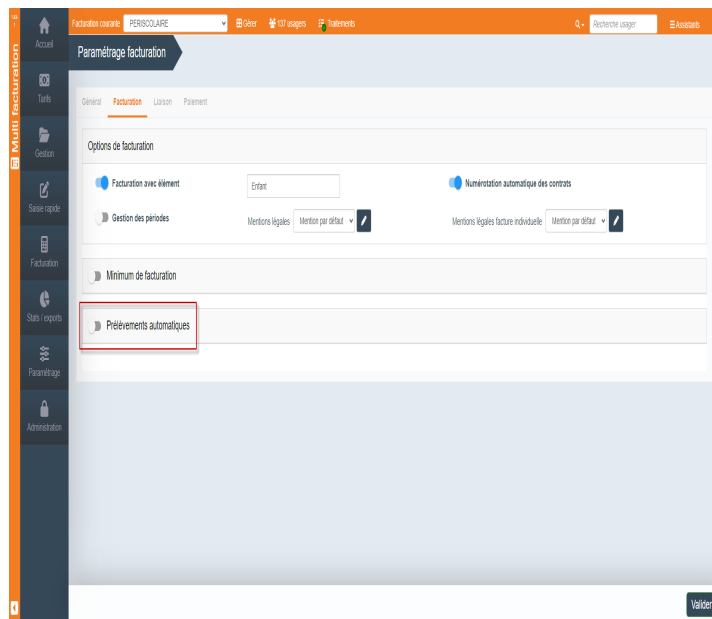


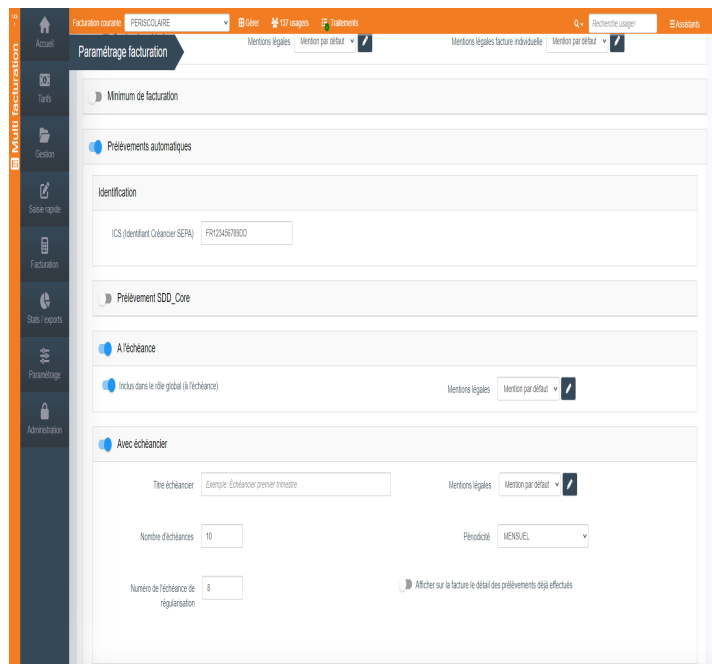
# [WEB] - [FAC] Comment activer les prélèvements automatiques ?


Se rendre dans le menu "Paramétrage" → "Facturation" → onglet "Facturation" puis cocher l'option "Prélèvements automatiques".



Un menu se déroule alors :

- Renseigner l'Identifiant Créancier SEPA (ICS) (celui-ci vous est fourni par votre trésorerie) ;
- Sélectionner les options voulues.



Cliquer sur l'icone  pour accéder à la modification des mentions si besoin.

Si vous souhaitez facturer les usagers prélevés avec les usagers non prélevés dans un même rôle, il suffit de cocher l'option "Inclus dans le rôle global (à l'échéance) "

Pour le calcul du rôle avec échéancier, renseigner :

- le titre de l'échéancier
- le nombre d'échéances voulues
- le numéro de l'échéance de régularisation
- la périodicité

Une option permet également d'afficher sur la facture le détail des prélèvements déjà effectués.

Pour savoir comment intégrer un usagers au prélèvement, cliquer [ici](#)